

## PROCÈS VERBAL du 18 janvier 2021 à 20 h 30

MM. Nathalie DURAND, Gilles MORGUE, Didier CASSAN, Béatrice CREPISSON, Patrick LEPETIT, Gérard VALLET, Patrice TARDY-JEUNOT, Lilian ROBIN, Gérard ROUSSET, Claude EPARVIER, Marion DERLON, Céline DURAND, Myriam PINAZ, Nadège SIBEUD.

Excusée : Emmanuelle BONNET

Secrétaire de séance : Didier CASSAN

Approbation du procès verbal rendu du conseil municipal du 2 décembre 2020 : **Votants : 14, Pour : 13 Abstention : 1**

### **1°) Délibérations**

Subdélégation de signature des déclarations d'urbanisme : Mme le Maire explique que lors des dépôts des dossiers d'urbanisme de membres de sa famille (ex DP Durand Johann) elle ne peut signer. Elle demande de délibérer afin de désigner un élu pouvant signer ces arrêtés d'urbanisme et propose Didier CASSAN pour exercer cette mission. **Votants : 14 Pour : 14**

Assainissement : convention de mise à disposition de personnel : La compétence assainissement est intercommunale cependant les agents du service technique interviennent régulièrement pour l'entretien du lagunage et un remboursement est effectué par les services de la communauté de communes. La convention est prévue pour 2 ans. **Votants : 14 Pour : 14**

Sécurisation : fils nus détectés par Énergie SDED : Dépense prévisionnelle pour le SDED : 11 860.73 € HT, la commune ne participe pas à cette opération. **Votants : 14 Pour : 14**

### **2°) Énergie SDED : Rénovation des ballons fluorescents**

Lors du rendez vous avec M. DI MAIO du SDED il a été évoqué de changer les fluorescents, très consommateurs en énergie. M. VALLET présente le dossier et demande au conseil de se positionner pour lancer l'étude au sujet de ces travaux. Le Conseil municipal donne son accord pour le lancement de cette étude.

M. Gérard VALLET donne des précisions sur le fonctionnement du SDED et notamment au niveau des investissements,

Cotisation : 8 160 € (panier)                      détail : 680 habitants € \* 20 € \* 0.60 = 8 160 €

Travaux 2019 (Place des sources et Lotissement du Prieuré) 36 050 € \* 0.60 % = 21 630 €.

Travaux prévus 2020 : 4 855 €

Travaux prévus 2021 : 34 000 € (montant approximatif)

### **3°) Bibliothèque : demande de dénomination**

L'association bibliothèque a fait une demande par mail pour dénommer la bibliothèque Alain DELMAS. Mme le Maire lit le mail et Mme le Maire donne des explications sur la signalétique de la commune. Tour à tour, les conseillers municipaux donnent leur avis. Mme le Maire soumet au vote et propose le nom d'Alain DELMAS. Abstentions : 2 Contre : 12

### **4°) Questions diverses :**

Affaire Daniel FAURE : Le Conseil d'état s'est prononcé sur le pourvoi fait par M. Daniel FAURE suite à la décision de la cour administrative d'appel de Lyon condamnant M. FAURE. Le pourvoi n'est pas admis par le Conseil d'État. Le dossier est désormais clos.

Litige voisinage BOUILLLOT/WEBER : M et Mme WEBER ont demandé un rendez-vous à Mme le Maire et aux adjoints et ont fait part des nuisances sonores provoquées par leurs voisins M. et Mme BOUILLLOT.

A la suite de ce rendez-vous, M. et Mme BOUILLLOT ont souhaité être reçus et ont indiqué qu'il s'agit de leur activité professionnelle. Plusieurs solutions ont été proposées à M. et Mme BOUILLLOT pour déménager leur activité. Dossier à suivre

Convention avec le SDIS : Mickaël GLINEL, agent communal et sapeur pompier volontaire souhaiterait faire des formations avec le SDIS, et que ces congés ne soient pas décomptés. Ainsi, en signant une convention avec le SDIS pour le remboursement d'une partie de son salaire, une prise en charge pourrait être mise en place.

Compte rendu avec la communauté de communes pour le tennis de table : Rencontre avec Frédéric CHENEVIER, vice président en charge des sports à la Communauté de Communes, Xavier LUCAS, CCPDA, Céline DURAND, Lilian GAILLARD et Mme le Maire. Les élus ont fait part de leur souci par rapport aux finances du club et notamment la prise en charge du salaire de l'entraîneur. De plus, cette année, aucune manifestation n'a pu se dérouler ainsi la trésorerie du club est au plus bas. En revanche, la communauté de communes a proposé des aides occasionnelles notamment l'achat d'une auto-laveuse.

Périscolaire : Sabrina a été en arrêt pendant 10 jours, Mme le Maire remercie Mme Béatrice CREPISSON qui l'a remplacée.

Remerciements aux personnes du CCAS pour la distribution des colis CCAS.

Rendez-vous à l'évêché à VALENCE, mercredi 20 janvier.

Réception local fibre mercredi 20 janvier à 11 h 30. Patrick LEPETIT et Gérard VALLET représenteront Mme le Maire.

Présentation du SIRCTOM en conseil municipal : Le Conseil municipal est d'accord pour les recevoir et proposera une date prochainement, l'horaire sera fixé à 18 h, 18 h 30 en évitant si possible les lundis.

Réunion ADN : Didier CASSAN explique que les études devraient être terminées fin 2021.

Béatrice CREPISSON s'inquiète sur l'état du jeu de boules, qui est tout vert.

Lilian ROBIN interroge sur la possibilité de faire des matinées. Mme le Maire doit se renseigner.

La séance est levée à 22 h 45.